

<https://www.snetap-fsu.fr/Depart-en-Retraite-nouvelle-procedure-a-compter-du-1er-septembre-2023.html>



# Départ en Retraite : nouvelle procédure à compter du 1er septembre 2023

- Métiers - Retraité.e -

Date de mise en ligne : dimanche 17 mars 2024

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

Les nouvelles dispositions relatives à la retraite impactant les fonctionnaires du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire prévues par la loi 2023-470 du 14 avril 2023 sont majoritairement entrées en vigueur le 1er septembre 2023.

Cette note aborde notamment les changements liés à l'âge de départ en retraite, les départs anticipés, le maintien en fonctions au-delà de la limite d'âge ou encore la mise en œuvre de la retraite progressive dans la fonction publique. De plus, elle met en avant les nouvelles dispositions pour renforcer l'information et l'accompagnement des fonctionnaires dans la perspective de leur futur départ à la retraite.

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

**Préparer sa retraite NDS mars 2024**